

L'implant Dentaire

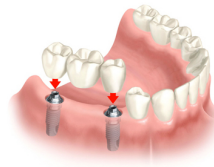
Définition

L'implantologie dentaire, c'est la fixation dans l'os d'une racine artificielle en titane qui est destinée à supporter une dent artificielle.

Indications pour la pose d'implant(s)

L'implant dentaire est indiqué à chaque fois qu'il manque une dent.

Il s'agit en effet de créer un point d'appui sur lequel on fixera par la suite une prothèse dentaire : une à plusieurs dents ou encore un appareil.



Protocole:

Phase Chirurgicale:

Cette phase consiste à insérer l'implant dans l'os à l'emplacement où se trouve votre dent manquante. Cette intervention se fait sous anesthésie locale et demande un rendez-vous d'une petite heure. Dans la plupart des cas, elle est simple et non traumatique.

Phase de Cicatrisation:

Les cellules osseuses viennent coloniser la surface de l'implant pour y adhérer fortement: on appelle ce phénomène l'ostéo intégration. Elle demande de 2 à 4 mois en fonction de votre densité osseuse.

Phase Prothétique:

Une empreinte permettra de reproduire précisément sur un modèle de laboratoire, la position de votre implant par rapport à vos dents.

A partir de ce modèle, le laboratoire de prothèses réalise la dent artificielle qui sera soit vissée directement sur l'implant, soit scellée sur une pièce intermédiaire (pilier implantaire).



Intérêt du titane :

Après plus de 25 ans d'utilisation, la quasi totalité des implants disponibles aujourd'hui sont désormais en titane. Outre sa grande biocompatibilité, son grand intérêt repose dans le fait qu'il soit :

- très résistant à la corrosion et à l'oxydation ;
- malléable et ductile, ce qui lui permet d'absorber la charge occlusale.

Par ailleurs, les implants en titane ne vous causeront pas de problèmes dans l'arc magnétique des portiques d'aéroports.